

nellement, mais leur participation à la rédaction du projet de loi fait qu'il est encore plus impérieux que les députés qui préconisent d'autres idées examinent le bill de façon minutieuse et détaillée pour s'assurer que les propositions franchement repoussées ne soient pas reprises subrepticement.

M. Forrestall: C'est ce qui arrive.

L'hon. M. Stanfield: Nous nous sommes élevés, dès le début, monsieur l'Orateur, contre le Livre blanc. Nous nous élevons aujourd'hui contre ce projet de loi, en partie pour les mêmes raisons, et en partie parce qu'aucun des députés qui sont en train de faire tant de bruit, ni aucun d'entre nous n'en comprennent les dispositions. En fait, il y a très peu de Canadiens qui y parviennent. Nous combattons ce projet de loi parce qu'il est confus et qu'au lieu de nous sortir de la jungle fiscale actuelle, il nous y enfonce plus qu'auparavant. Nous le combattons parce qu'à maints égards, il est inéquitable. Il est vrai que le gouvernement y a apporté, en dernière heure, des modifications touchant les coopératives et les caisses de crédit, mais les aurait-il faites sans l'insistance des partis de l'opposition? Au moment où il a annoncé son intention d'imposer la clôture, le leader du gouvernement à la Chambre a également déclaré que des amendements seraient apportés au projet de loi.

D'autres dispositions sont également injustes, monsieur l'Orateur, comme celles qui touchent les agriculteurs et que l'amendement proposé par le député d'Edmonton-Ouest se propose de corriger. Les petits commerçants, entre autres, sont également l'objet d'injustices. Nous nous élevons contre ce projet de loi parce qu'en dépit de l'air satisfait du ministre, aucun accord ni aucune entente ne sont intervenus avec les provinces pour déterminer la manière dont le contribuable canadien sera imposé par les deux paliers de gouvernement. On ne discerne pas encore comment le régime fiscal des provinces s'imbriquera dans le régime que le gouvernement fédéral propose, si tant est que cet euphémisme s'applique au projet de loi en question. La province de l'Ontario applique aux sociétés ses propres lois fiscales alors que le Québec impose les siennes aux particuliers et aux sociétés et que la Nouvelle-Écosse s'est entendue avec le gouvernement fédéral pour qu'il perçoive sa part d'impôt.

M. Mahoney: Il en est de même en Ontario.

L'hon. M. Stanfield: Il en est effectivement ainsi en Ontario en ce qui a trait à l'impôt sur le revenu des particuliers, mais non à celui des sociétés, monsieur l'Orateur. On nous demande de permettre au gouvernement de faire adopter cette loi à la Chambre sans aucune assurance...

Une voix: Après trois mois.

L'hon. M. Stanfield: ... quant à la situation que le contribuable canadien aura à affronter. Si le secrétaire parlementaire du ministre des Finances est personnellement satisfait, je ne le suis guère comme ne l'est pas non plus le contribuable.

M. Baldwin: Ni les commettants.

L'hon. M. Stanfield: Il règne encore de l'incertitude en ce qui a trait aux impôts sur les biens transmis par décès et les droits successoraux. Je pense qu'on est d'accord pour dire qu'une imposition des gains en capital doit entraîner des rajustements de ces deux catégories d'impôt. Le ministre des Finances a tout simplement laissé

cette question entre les mains des provinces. Il n'y a eu aucun accord concernant ce qu'allait obtenir le gouvernement sous forme de droits successoraux en plus de l'impôt sur les gains en capital que prévoit ce bill. Mais ceci n'empêche en rien le gouvernement de forcer la Chambre à adopter le bill, tout en laissant les contribuables dans la confusion et dans une sorte de jungle fiscale.

• (3.40 p.m.)

Une voix: Lisez le bill. Vous ne l'avez jamais lu.

M. Forrestall: Relisez le rapport de la Commission Carter.

M. Osler: Pendant combien de temps attendriez-vous l'accord des provinces?

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, le député me demande pendant combien de temps j'attendrais. Si j'étais ministre des Finances et si je préconisais une impôt sur les gains en capital, compte tenu du fait que l'impôt sur les gains en capital et les droits successoraux devraient faire l'objet d'une intégration, j'essaierais au moins d'y arriver et je n'invoquerais pas la clôture pour forcer la Chambre à adopter le bill.

De plus, nous nous opposons à ce bill parce qu'une grande partie des dispositions qu'il renferme n'apportent rien à la solution des problèmes actuels au Canada. Alors que le gouvernement accapare le temps de la Chambre depuis quelques mois, quelles mesures a-t-il présentées pour enrayer le chômage et améliorer nos rapports commerciaux avec les autres pays?

L'hon. M. Hees: Aucune.

L'hon. M. Stanfield: C'est exact. Le député de Prince-Edward-Hastings a bien dit «aucune». A en juger par les réponses qu'a fournies le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Sharp) aux questions qu'on lui a posées sur l'attitude du gouvernement du Canada quant à la recherche d'une solution au prétendu problème de la surtaxe, le gouvernement n'a non seulement rien fait mais il ne semble apparemment pas tellement au courant de ce qui se passe. Tandis que le gouvernement consacre de longues semaines du temps de la Chambre à faire étudier ce bill, qu'a-t-il à présenter en fait de plan d'expansion économique, si nécessaire à notre pays? La réponse est de nouveau évidente: rien de positif. Nous nous opposons au bill parce que la meilleure chose qu'on puisse dire à son sujet c'est qu'en grande partie il ne tient pas compte de nos priorités politiques et économiques actuelles.

Je crains qu'il ne faille être beaucoup plus sévère à l'égard du bill. Il réprimera de façon dangereuse l'initiative des Canadiens et les encouragements qui stimulent la croissance économique. Nous nous opposons toujours au bill en troisième lecture parce que nous n'avons rien entendu jusqu'ici qui puisse nous faire changer d'idée au sujet des lacunes graves qu'il accuse. Au contraire, le geste politique qu'a posé le gouvernement en imposant la clôture m'a convaincu encore plus que jamais que nous avons raison d'insister pour que ce bill soit débattu à fond et que nous avons raison maintenant, comme on a mis un terme ou une limite au débat, de nous opposer au bill tout particulièrement du fait que le gouvernement et ses partisans insistent pour faire adopter un bill qu'aucun d'eux ne prétend même comprendre. Comme on s'en rendra bien compte, je ne suis pas toujours d'accord avec les députés d'en face, mais je dois dire que le député de York-Nord (M. Danson) a semblé assez bien exposer notre